

Centre d'Information sur le Bruit

12 – 14 rue Jules Bourdais

75017 PARIS

CidB

Centre d'information
sur le **Bruit**

**Recensement des acteurs et actions de prévention
sur les effets du bruit sur la santé en Ile-de-France
(actions réalisées auprès des 6 - 25 ans sur la période juin 2015 à septembre 2017)**

Juin 2018

Agathe Chateuminois - Valérie Rozec - Elsa Erimée

Rapport réalisé dans le cadre du 3^{ème} Plan Régional Santé Environnement
de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	5
I. METHODOLOGIE	6
I.1. Objectifs	6
I.2. Méthodologie relative au recensement.....	6
I.2.1. Rédaction, validation et numérisation de la « fiche-action ».....	6
I.2.2. Mise en œuvre et sollicitation des acteurs	6
I.2.3. Communication.....	7
I.3. Périmètre de l'étude	7
I.4. Nature des actions répertoriées	8
II. ECHELLE REGIONALE.....	10
II.1. Porteurs de projets Franciliens	10
II.1.1. Initiateurs d'actions de prévention	10
II.1.2. Domaines associés aux porteurs de projet	10
II.1.3. Statuts des porteurs de projets par thématique.....	11
II.1.3.1 La culture	11
II.1.3.2 L'éducation	11
II.1.3.3 La Santé	12
II.1.3.4 L'environnement	12
II.2. Acteurs de terrain Franciliens	13
II.3. Actions réalisées en Ile-de-France	14
II.3.1. Rattachement aux Plans de Santé Publique.....	14
II.3.2. Types d'actions.....	15
II.3.2.1. Actions uniques	16
II.3.2.2. Actions multiples	16
II.4. Publics sensibilisés en Ile-de-France	17
II.4.1. Proportions de jeunes sensibilisés	17
II.4.2. Tranches d'âge des publics.....	17
II.4.3. Contexte des actions (cadre scolaire / non scolaire).....	18
III. ECHELLE DEPARTEMENTALE	19
III.1. Porteurs de projets par département d'Ile-de-France	19
III.2. Acteurs de terrain par département d'Ile-de-France.....	20
III.3. Actions par département d'Ile-de-France	21
III.4. Publics sensibilisés par département d'Ile-de-France.....	22
III.4.1. Nombre de jeunes touchés	22
III.4.2. Contexte des actions (cadre scolaire / non scolaire).....	23

III.4.2.1 Dans le cadre scolaire	23
III.4.2.2 En dehors du cadre scolaire	24
III.5. Outils pédagogiques utilisés	24
IV. FREINS ET LEVIERS.....	25
IV.1. Freins rencontrés à la mise en place des actions.....	25
IV.2 Leviers permettant des actions réussies	25
CONCLUSION	26
ANNEXES.....	28
Annexe 1 : Modèle de lettre officielle de l'ARS Ile-de-France accompagnant le recensement	28
Annexe 2 : Modèle de la fiche-action à remplir par les porteurs de projets	29

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Figure 1 : Nombre de porteurs de projets en Ile-de-France sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017).....	10
Figure 2 : Nombre de porteurs de projets en Ile-de-France sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) en fonction de leurs domaines spécifiques	10
Figure 3 : Proportions des porteurs de projets sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) en Ile-de-France dans le domaine de la culture.....	11
Figure 4 : Proportions des porteurs de projets sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) en Ile-de-France dans le domaine de l'éducation.....	11
Figure 5 : Proportions des porteurs de projets sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) en Ile-de-France dans le domaine de la santé	12
Figure 6 : Proportions des porteurs de projets sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) en Ile-de-France dans le domaine de l'environnement	12
Figure 7 : Nombre d'acteurs opérationnels en Ile-de-France sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017)	13
Figure 8 : Proportions des actions de prévention sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) en Ile-de-France sur la période juin 2015 - sept 2017) dépendant des Plans de Santé Publique	14
Figure 9 : Nombre et types d'actions « uniques » en Ile-de-France sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) en Ile-de-France sur la période juin 2015 - sept 2017)	16
Figure 10 : Nombre et types d'actions « multiples » en Ile-de-France sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) en Ile-de-France sur la période juin 2015 - sept 2017)	16
Figure 11 : Nombre de jeunes sensibilisés en Ile-de-France aux risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) en fonction des classes d'âge	17
Figure 12 : Proportions des porteurs de projets sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) pour chaque département d'Ile-de-France.....	19
Figure 13 : Nombre d'acteurs de terrain sur la prévention des risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) pour chaque département d'Ile-de-France	20
Figure 14 : Proportions d'actions de prévention sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) pour chaque département d'Ile-de-France.....	21
Figure 15 : Nombre de jeunes sensibilisés aux risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) en fonction des départements en Ile-de-France	22
Figure 16 : Nombre de jeunes (6-25 ans) sensibilisés sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) pour chaque département d'Ile-de-France en fonction du contexte scolaire	23
Figure 17 : Nombre de jeunes sensibilisés aux risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) dans le cadre scolaire en fonction des départements en Ile-de-France et des tranches d'âge.....	23

INTRODUCTION

L'objectif du troisième Plan Régional Santé Environnement d'Île-de-France (PRSE 3) 2017-2021 est de développer un environnement favorable à la santé autour de quatre axes stratégiques :

- préparer l'environnement de demain pour une bonne santé ;
- surveiller et gérer les expositions liées aux activités humaines et leurs conséquences sur la santé ;
- travailler à l'identification et à la réduction des inégalités sociales et environnementales de santé ;
- protéger et accompagner les populations vulnérables.

La thématique du bruit et des risques auditifs, est spécifiquement abordée par la fiche-action 4.2 « **Protéger les jeunes Franciliens des risques auditifs liés notamment à l'écoute et à la pratique de la musique** ».

Les acteurs des structures relais ou de terrain (enseignants, éducateurs, associations, collectivités) développent de fortes attentes pour un accompagnement sur la question (outils pédagogiques, conseil, formation), notamment en direction du jeune public.

Il existe de nombreuses actions de sensibilisation menées par des associations ou des structures publiques auprès des jeunes : concerts pédagogiques, conférences, expositions, ateliers, dépistages auditifs... Financées par des organismes publics, elles peuvent s'inscrire dans différents plans de santé (Plan National Santé-Environnement, Plan Régional de Santé, Contrat Local de Santé...). Un état des lieux des actions de prévention relatives aux risques auditifs¹ à l'échelle nationale a été réalisé en 2013, mais il n'en existe pas de cartographie précise à l'échelle régionale.

Connaître l'ensemble des actions menées sur le territoire francilien apparaît pourtant indispensable pour identifier les besoins, les acteurs pouvant être sollicités et les pistes d'amélioration possibles.

C'est dans ce cadre que l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France a mandaté le Centre d'Information sur le Bruit (CidB) pour réaliser ce recensement sur le territoire francilien. La Confédération des réseaux départementaux de musiques actuelles et amplifiées en Ile-de-France (RIF) a mobilisé son réseau pour répondre à cette demande.

Ce travail va contribuer à harmoniser et optimiser la mise en œuvre des futures actions de prévention en Ile-de-France. Les actions et les acteurs pourront éventuellement être cartographiés dans la mesure du possible, à la suite de ce recensement, via le portail Santégraphie de l'ARS.

Ces différentes actions de prévention réalisées de juin 2015 à septembre 2017 ont été élaborées dans le cadre de projets globaux ou d'actions ponctuelles. Les fiches-actions présentées dans les annexes ont été rédigées soit directement par le porteur du projet soit par nos soins après entretien téléphonique, quand c'était possible, ou à l'aide des informations disponibles sur Internet.

Ce recensement des actions sur les risques auditifs ne peut prétendre à l'exhaustivité. Nous remercions l'ensemble des acteurs (Agence Régionales de Santé, Mutuelles, Villes, Associations etc...) d'avoir répondu à nos différentes sollicitations.

Dans un premier temps, la méthodologie employée pour recenser les acteurs et les actions de prévention sur les risques auditifs auprès des jeunes sera expliquée. Ensuite viendra l'analyse de ces actions à l'échelle de la région Ile-de-France. Dans un troisième temps, l'échelle départementale sera développée afin de comparer les départements franciliens et d'identifier les manques. Enfin, les freins et leviers à la mise en place d'actions de prévention seront présentés.

¹ Etat des lieux des actions de prévention relatives aux risques auditifs réalisées auprès des jeunes en France – V.Rozec – Septembre 2013. Rapport réalisé à la demande de la Direction Générale de la Santé

I. METHODOLOGIE

I.1. Objectifs

Ce recensement a pour objectif de répertorier les acteurs (porteurs de projets, acteurs de terrain) et les actions de prévention menées auprès des jeunes (de 6 à 25 ans) en Ile-de-France. Ce document permettra à l'Agence Régionale de Santé d'optimiser la mise en œuvre des futures actions de prévention en Ile-de-France et de définir un programme de prévention régional plus efficace.

I.2. Méthodologie relative au recensement

Les différentes étapes adoptées pour la mise en œuvre du recensement ont été les suivantes, selon ce calendrier prévisionnel :

I.2.1. Rédaction, validation et numérisation de la « fiche-action »

Période : Novembre – décembre 2017

Une fiche action (cf : Annexe 2) a été rédigée sur la base de celle utilisée lors du recensement national² des actions sur les risques auditifs. La fiche action à destination des « porteurs de projets » sur les risques auditifs renseigne les différentes variables :

- **Informations générales sur le porteur de projet** (Nom, statut, effectif de la structure, missions, personne référente, financeur de l'action, partenaire de l'action)
- **Contexte de l'action** (rattachement de l'action à un Plan de Santé Publique, objectifs visés)
- **Description de l'action** (titre, périmètre de l'action, public visé, cadre, nature, durée de l'action, fréquence, coût, contenu détaillé, outils de sensibilisation utilisés, évaluation de l'action quantitative, qualitative, leviers et freins de l'action)

La « fiche-action » a été validée par l'Agence Régionale de Santé. Parallèlement une lettre d'accompagnement (cf : Annexe 1) a été rédigée afin d'informer les porteurs de projets du cadre dans lequel s'inscrivait le recensement. La « fiche-action » a été transformée au format numérique via un formulaire en ligne (cf : Annexe 2) afin de toucher un plus large public et de faciliter le traitement des données recueillies.

I.2.2. Mise en œuvre et sollicitation des acteurs

Période : Janvier – mars 2018

En collaboration avec le RIF, les différents acteurs susceptibles d'être concernés par ce recensement ont été sollicités par mail. Les acteurs étaient divers :

- les **associations** menant des actions de prévention sur les risques auditifs
- les **acteurs institutionnels** (le Conseil Régional, les conseils généraux, Santé Publique France, les collectivités locales d'Ile-de-France),

² Etat des lieux des actions de prévention relatives aux risques auditifs réalisées auprès des jeunes en France – V.Rozec – Septembre 2013 - Rapport réalisé à la demande de la Direction Générale de la Santé

- les acteurs de la **santé** (les centres d'éducation pour la Santé, les ateliers Santé Villes, la Fabrique des Territoires, les Délégations Départementales de l'ARS Ile-de-France, les référents « Contrat Local de Santé » des collectivités, le Réseau Santé Environnement, le Réseau Santé Villes de l'OMS, l'Assurance maladie, les audioprothésistes, les mutuelles etc..)
- les acteurs de l'**éducation** (les infirmières scolaires et les enseignants, les associations d'éducation populaire, le réseau des parents d'élèves, les centres socioculturels, les fondations, l'observatoire de la jeunesse...)
- les acteurs de l'**environnement** (les centres permanents d'initiatives pour l'environnement CPIE, Graine IDF Réseau d'éducation à l'environnement)
- les acteurs de la **musique** (conservatoires, écoles de musiques, salles de musiques actuelles (SMAC), organisateurs de festivals en plein air...)
- les acteurs du **réseau scientifique** (Universciences, Centre Pompidou, Gaité lyrique etc..)

I.2.3. Communication

Période : Janvier – mars 2018

La diffusion de l'information relative au recensement a été réalisée sous plusieurs formes : via le newsletter mensuelle du CidB ; la newsletter du RIF ; via un article sur le site du CidB www.bruit.fr et celui de l'ARS Ile-de-France www.iledefrance.ars.sante.fr ; via les réseaux sociaux du CidB (page LinkedIn et compte Twitter @BruitFr).

Une fois la diffusion faite par email auprès des acteurs (avec la lettre d'accompagnement et lien vers le formulaire en ligne), deux relances ont été jugées nécessaires à la vue du faible taux de retours en ligne. Un rappel des acteurs a été réalisé lorsque les fiches étaient incomplètes.

Fin mars 2018, le recensement des actions a été clôturé et l'analyse des réponses a pu commencer.

NB :

Les acteurs opérationnels réalisant l'action de sensibilisation auprès des jeunes ont été rajoutés sur notre base de données.

I.3. Périmètre de l'étude

Notre étude concerne l'ensemble de la région Ile-de-France. Dans ce rapport, deux échelles sont étudiées : l'**échelle régionale** permettant de fournir des données globales sur le territoire, et l'**échelle départementale**, qui permet d'affiner le périmètre et de pouvoir comparer les acteurs et les actions réalisées selon le département et le lieu où s'est déroulée l'action (et non pas le lieu où se trouve le porteur de projets, ou le lieu de localisation des acteurs opérationnels).

I.4. Nature des actions répertoriées

Les actions de prévention sur les effets du bruit sur la santé peuvent se présenter sous plusieurs formes, en milieu scolaire ou bien en dehors du cadre scolaire (de l'ordre du domaine des loisirs).

Les actions les plus souvent rencontrées sont les suivantes :

- **Intervention (conférence)**

Dans le cadre scolaire, des intervenants extérieurs à l'établissement (animateurs de prévention des mutuelles, animateurs des salles de musiques actuelles, animateurs associatifs, experts en santé) organisent des séances de 1 à 2 heures d'information ayant pour objectif une meilleure prise en compte par les élèves des enjeux de la prévention des risques auditifs.

En dehors du contexte scolaire, des conférences peuvent également être effectuées par des infirmiers de secteurs ou des associations, dans des structures municipales (médiathèques, théâtres, structures jeunesse etc..) à destination des jeunes, dans le cadre de manifestations spécifiques (Fête de la Musique, Journée Nationale de l'Audition...) ou selon les orientations politiques d'une ville, visant à renforcer la prévention sur cette thématique.

- **Stand de prévention**

Des stands de prévention sont proposés dans les festivals de musique, ou encore dans les halls d'accueil des salles de concerts autour des risques auditifs ou bien sur des thématiques plus larges « multirisques » telles que la prévention des addictions et des maladies sexuellement transmissibles.

Des stands de prévention peuvent être mis en place dans le cadre de « forum santé » dans les établissements scolaires, tout comme ceux ouverts au grand public au sein des collectivités.

- **Atelier**

Dans un atelier, plusieurs activités sont proposées aux jeunes. Ils participent activement à la compréhension des enjeux liés à cette prévention (via des jeux...) et le côté interactif est mis en avant. Ils deviennent acteurs de leur santé.

- **Spectacle**

La prévention peut également se faire sous la forme de spectacle (par exemple : représentations théâtrales) invitant le public pré-adolescent à la découverte de l'ouïe, et des risques liés à l'écoute excessive de la musique amplifiée. Devenue un réel enjeu de santé publique, la prévention de ces risques auprès des jeunes ne doit pas passer par un discours normatif et moralisateur. La prévention par ce moyen amène le jeune public à réfléchir et à prendre conscience des risques encourus, tout en proposant des solutions permettant de continuer à écouter la musique sans danger.

- **Exposition**

Les expositions sur le thème des risques auditifs (ex : physique du son, physiologie de l'oreille, symptômes rencontrés et précautions à mettre en place pour se protéger) peuvent être installées dans le hall des établissements scolaires ou encore au CDI (cadre scolaire) ou encore au sein de festivals ou dans les structures municipales. Elles peuvent être accompagnées d'un questionnaire afin d'inciter les jeunes à rechercher les réponses sur les différents panneaux.

- **Concert pédagogique**

Les concerts pédagogiques les plus répandus sont le spectacle « Peace and Love » qui s'adresse principalement à des jeunes à partir de 14-15 ans et jusqu'à 18-19 ans. L'enjeu de ce spectacle est de parvenir à sensibiliser les populations adolescentes aux risques auditifs liés à l'exposition aux musiques amplifiées en leur donnant des clés de compréhension et d'actions dans leurs pratiques quotidiennes. Ce spectacle est mené par un groupe de

musiciens professionnels qui se produit sur scène, avec ses instruments et son ingénieur du son, pour délivrer le message de prévention souhaité. Cette approche est transversale dans la mesure où sont mêlées différentes approches : de santé publique, culturelle et sociale.

- **Déambulation – « aller vers »**

La prévention peut s'avérer efficace via une forme alternative : le principe du « Aller vers », une forme d'échanges et de discussion sans forme « officielle », qui part du terrain et des pratiques des jeunes présents. Elle permet de personnaliser les messages de prévention, de travailler sur les représentations de chacun.

- **Dépistages auditifs**

Les tests de l'audition ou audiogrammes peuvent être effectués dans les établissements scolaires (écoles primaires, collèges, lycées, universités) par l'infirmier scolaire mais aussi en dehors du cadre scolaire lors de la Journée de l'audition ou la Semaine du Son dans des stands de prévention et dans différentes structures telles que le Centre d'information et de documentation Jeunesse, de centres socio-culturels etc...

- **Atelier baladeur**

Les niveaux d'écoute de la musique (via smartphones, MP3, tablettes..) sont mesurés le plus souvent en classe et les messages de prévention individualisés sont délivrés selon la puissance d'écoute. Ce test permet aux jeunes d'objectiver le niveau sonore auquel ils écoutent habituellement leur musique et de réduire leur niveau d'écoute si nécessaire. Cet atelier est basé sur la responsabilisation des jeunes face aux risques pour une gestion personnalisée des niveaux sonores éclairée et librement consentie.

Comme rappelé plus haut, ce recensement s'est effectué selon deux niveaux géographiques : l'échelle francilienne et l'échelle départementale. La première permet d'avoir une vision globale des actions, des acteurs et du nombre de jeunes touchés de la région Ile-de-France et la seconde permet de comparer les départements entre eux et d'identifier les manques.

La deuxième partie de ce rapport s'attache à l'échelle francilienne : les porteurs de projets, les acteurs de terrain, le nombre et les types d'actions rencontrées, les publics sensibilisés et le contexte dans lequel s'inscrivent les actions (cadre scolaire ou non scolaire).

II. ECHELLE REGIONALE

II.1. Porteurs de projets Franciliens

II.1.1. Initiateurs d'actions de prévention

Un « porteur de projets » est défini comme celui qui initie l'action de prévention, qui en est à l'origine. Généralement, le porteur de projets ne réalise pas directement l'action sur le terrain.

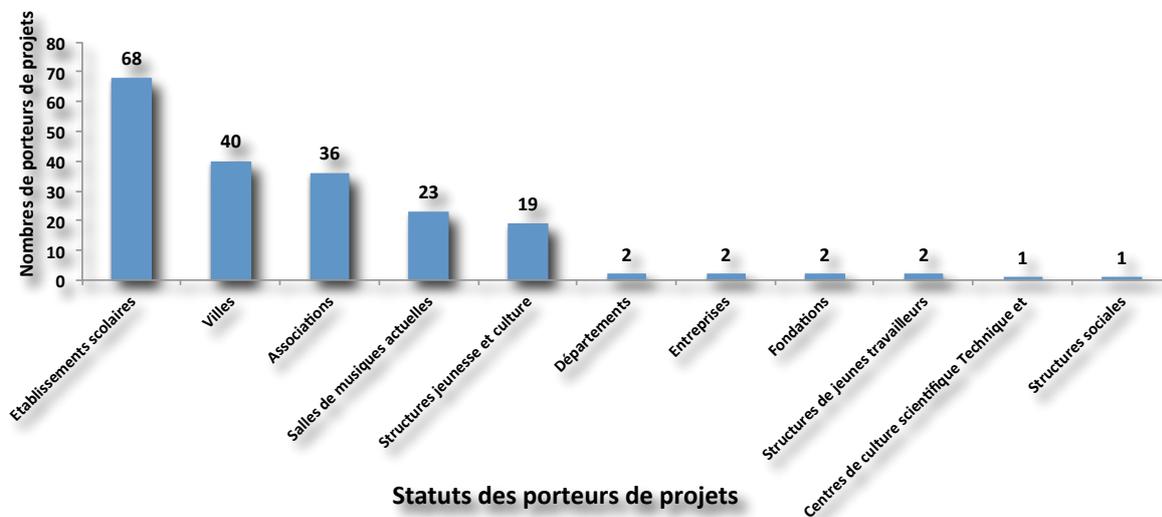


Figure 1 : Nombre de porteurs de projets en Île-de-France sur les risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans sur la période juin 2015 - sept 2017)

De juin 2015 à septembre 2017, **196 porteurs de projets « uniques »** ont été recensés dans le cadre d'actions de prévention sur les risques auditifs auprès des jeunes en Ile-de-France (cf figure 1).

La majorité des porteurs de projets sont des **établissements scolaires** (68 établissements recensés) (principalement des collèges, lycées généraux et lycées professionnels). Les **collectivités locales** (40 villes) sont également à l'origine de nombreux projets portés principalement par les services santé et services environnement. Les **associations**, les **salles de musiques actuelles**, ainsi que les **structures jeunesse et culture** (Maison jeunesse, théâtre etc...) peuvent être également porteurs de projets.

II.1.2. Domaines associés aux porteurs de projet

Les thématiques dans lesquelles s'inscrivent les porteurs de projets sont diverses, il en existe cinq types : la culture, l'éducation, la santé, l'environnement et le social.

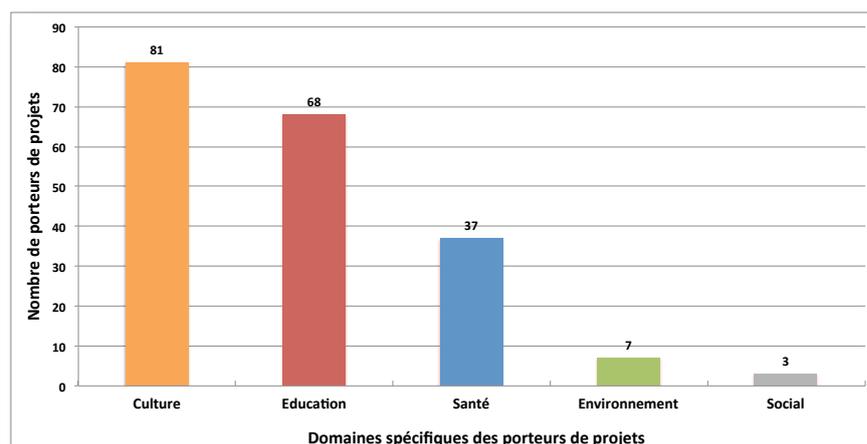


Figure 2 : Nombre de porteurs de projets en Ile-de-France sur les risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans sur la période juin 2015 - sept 2017) en fonction de leurs domaines spécifiques

Par exemple un porteur de projet « établissement scolaire » s’inscrit dans le domaine de l’« éducation » ; un porteur de projet « service Prévention Santé d’une Ville » s’inscrit dans la thématique « Santé » etc.

Les porteurs de projets sont majoritairement rattachés au domaine de la **culture** (cf figure 2). La prévention des risques auditifs peut être initiée par des acteurs ayant une approche transversale mêlant santé publique, culture et social. De nombreuses salles de musiques actuelles proposent des actions pour les plus jeunes, notamment en accueillant des concerts pédagogiques (ex : Peace & Lobe).

L’**éducation** est le second domaine majoritaire, directement rattaché au fait qu’il existe de nombreux établissements scolaires porteurs de projets en Ile de France (cf : Figure 2).

II.1.3. Statuts des porteurs de projets par thématique

Pour chaque thématique, sont mis en avant les différents « statuts » des porteurs de projets.

II.1.3.1 La culture

Dans le domaine de la **culture**, il existe une **égale répartition des porteurs de projets** : entre les salles de musiques actuelles, les associations, les services culturels des villes et les structures jeunesse et culture (cf : figure 3).

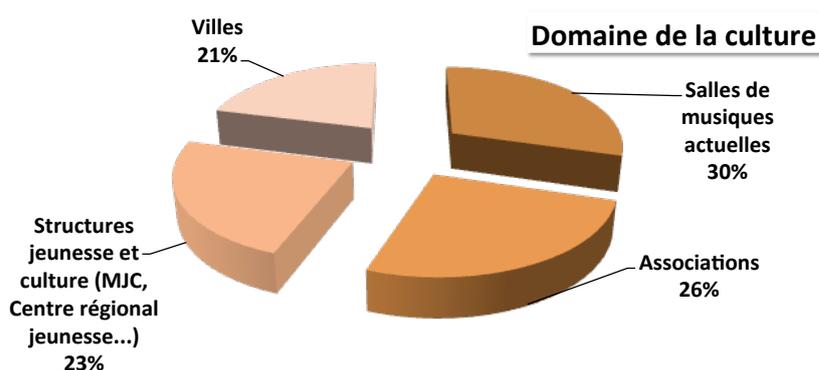


Figure 3 : Proportions des porteurs de projets sur les risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans sur la période juin 2015 - sept 2017) en Ile-de-France dans le domaine de la culture

II.1.3.2 L'éducation

Au niveau de l’**éducation**, sont majoritaires les collèges, puis lycées, et l’enseignement supérieur.

Il est à noter que les écoles primaires sont les porteurs de projets les moins représentées : des actions de prévention pourraient être développées dans ce sens par ces derniers (cf : figure 4).

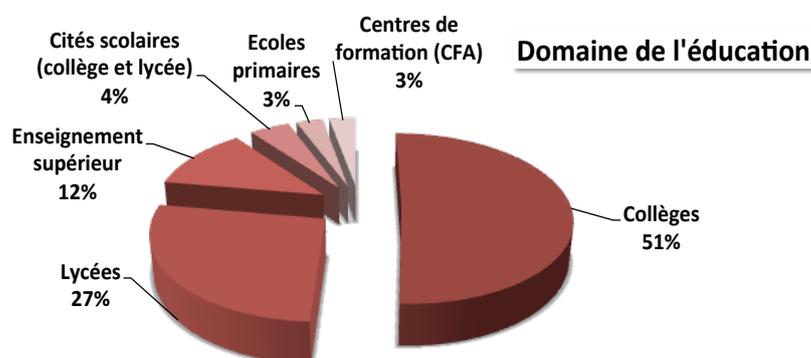


Figure 4 : Proportions des porteurs de projets sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) en Ile-de-France dans le domaine de l'éducation

II.1.3.3 La Santé

Dans le domaine de la **santé**, un porteur de projet sur deux est un service prévention-santé d'une ville d'Ile de France (par exemple : la Ville de Pantin, la Ville des Clayes-sous-Bois).

Les associations représentent un tiers des porteurs agissant directement sur la prévention des risques auditifs (ex : France Acouphènes) (cf : figure 5).

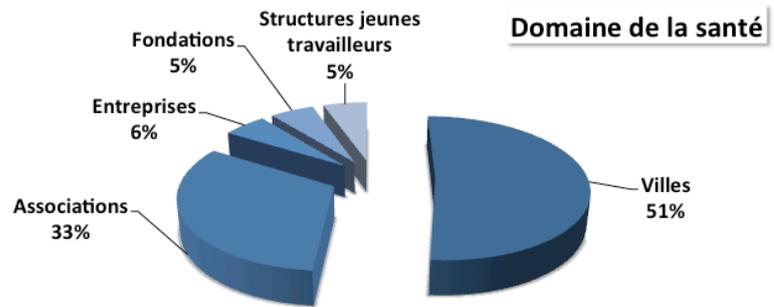


Figure 5 : Proportions des porteurs de projets sur les risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans sur la période juin 2015 - sept 2017) en Ile-de-France dans le domaine de la santé

II.1.3.4 L'environnement

Dans le domaine de **l'environnement**, les départements sont impliqués dans les projets (29%) ainsi que les services Environnement des Villes (29%) et les associations (28%) (cf : figure 6).

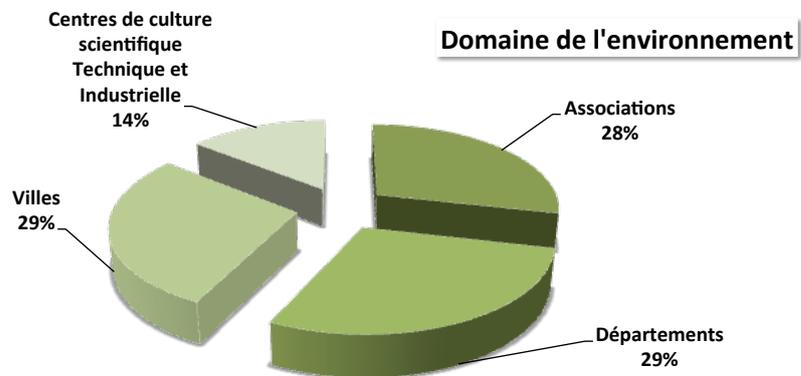


Figure 6 : Proportions des porteurs de projets sur les risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans sur la période juin 2015 - sept 2017) en Ile-de-France dans le domaine de l'environnement

NB :

Pour le social, le graphe n'a pas été représenté, le nombre de structures recensées étant trop faible.

II.2. Acteurs de terrain Franciliens

Un « acteur opérationnel » est quant à lui défini comme celui qui réalise l'action de prévention sur le terrain auprès des jeunes.

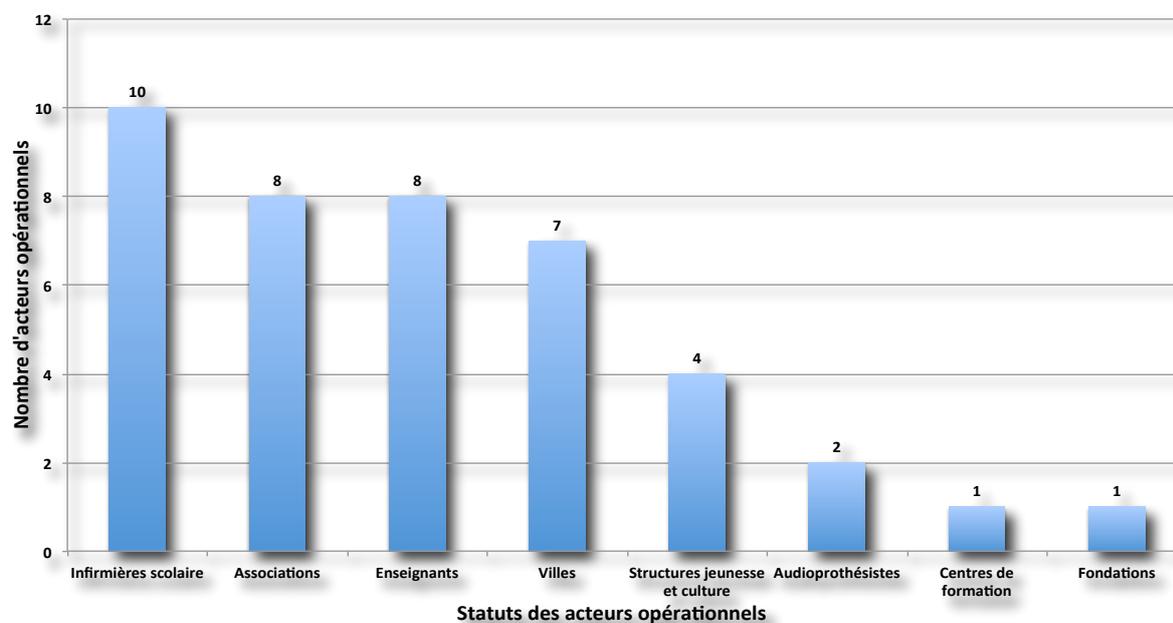


Figure 7 : Nombre d'acteurs opérationnels en Ile-de-France sur les risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans sur la période juin 2015 - sept 2017)

Suite au recensement, **41 acteurs opérationnels** ont été répertoriés. Ces acteurs de terrain sont majoritairement des **infirmiers de l'Education Nationale** rattachées à des établissements du second degré (collèges et lycées) (cf : figure 7). Les **associations** sont des acteurs clés intervenant directement auprès des jeunes, sur la prévention des risques auditifs et extra-auditifs, dans le domaine de la santé environnementale, ou encore dans la prévention multirisques lors d'événements festifs. Les principales associations œuvrant dans ce domaine avec une portée nationale sont :

- le **Centre d'Information sur le Bruit**, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, a pour mission d'informer, de sensibiliser divers public aux problématiques liées à l'environnement sonore ;
- l'association **France Acouphènes**, aide les personnes souffrant d'acouphènes, d'hyperacousie, de vertiges de Menière ou de neurinome de l'acoustique ;
- l'association **Avenir Santé** agit dans la prévention de la santé des jeunes de 12 à 25 ans dont l'un des principaux thèmes est les risques auditifs.

Les structures ayant un rayonnement francilien et œuvrant dans ce domaine se trouvent ci-dessous :

- l'association **Bruitparif**, centre d'évaluation technique de l'environnement sonore en Ile-de-France, effectue des sensibilisations auprès des jeunes aux comportements à risque pour leur audition en matière d'écoute de musiques amplifiées ;
- le **Réseau régional des musiques actuelles en Île-de-France (RIF)**, antenne régionale Ile-de-France d'AGI-SON, œuvre dans la gestion sonore, l'éducation au sonore et la prévention des risques auditifs ;
- l'association **Ecophylle**, œuvre dans l'éducation à l'environnement pour un développement durable, dont l'environnement sonore fait partie ;
- l'association **Prêtez l'oreille** aide à la compréhension des malentendants.

Au sein des acteurs opérationnels, les **enseignants d'éducation musicale, de physiques et de Sciences et Vie de la Terre** peuvent également agir directement en classe auprès de leurs élèves. Dans le cadre de ce recensement, la plupart de ces actions sont réalisées dans le cadre de la **Journée Nationale de l'Audition (JNA)**. Les professeurs peuvent s'aider des supports (kit de prévention) mis à disposition notamment par la JNA à cette occasion.

Les **villes**, notamment via leur **service prévention santé ou environnement**, peuvent agir directement auprès des jeunes.

II.3. Actions réalisées en Ile-de-France

II.3.1. Rattachement aux Plans de Santé Publique

Dans la fiche action envoyée lors du recensement, une question spécifique au Plans de Santé Publique a été posée. Parmi les réponses, **82 % des actions sont rattachées à un plan de Santé Publique**.

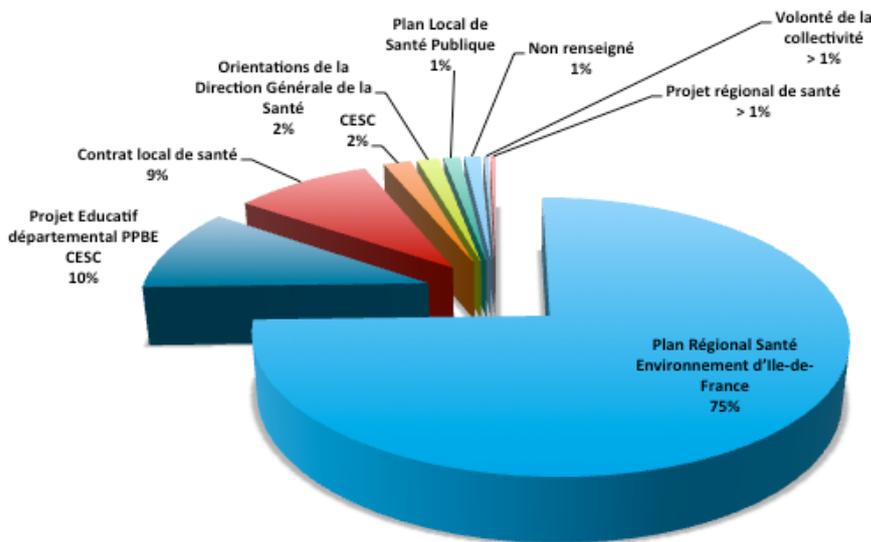


Figure 8 : Proportions des actions de prévention sur les risques auditifs auprès des jeunes en Ile-de-France dépendant des Plans de Santé Publique

Pour toutes les actions confondues, la majorité (75 %) des actions ont été réalisées dans le cadre du **2^{me} Plan Régional Santé Environnement**. (cf : fiche 4 : Lutter contre les atteintes auditives et les traumatismes sonores aigus liés à l'écoute des musiques amplifiées) (cf : figure 8).

D'autres actions ont été conduites dans le cadre de trois plans : le **Projet Educatif Départemental**, le **Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)** et le **Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC)** (10 %).

Le chef d'établissement scolaire est souvent un acteur clé et moteur pour développer des actions sur ce thème dans son établissement, notamment dans le cadre du CESC. Les PPBE peuvent être des leviers sur lesquels la prévention peut s'appuyer (exemple : le PPBE de la Seine-Saint-Denis et celui des Hauts-de-Seine prévoient des actions de sensibilisation sur les risques auditifs auprès des collégiens).

9 % des actions sont réalisées dans le cadre d'un **Contrat local de Santé (CLS)**. Le CLS vise à réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et propose des parcours de santé adaptés à l'échelle locale. Ce contrat est signé entre la collectivité territoriale, l'ARS Ile-de-France, la Préfecture de département et éventuellement par d'autres partenaires. Il peut être un levier pour intégrer la thématique des risques auditifs, parmi les thématiques de santé publique.

- **FOCUS sur les actions engagées dans le cadre des CLS**

Au sein du CLS, les thématiques de santé publique sont adaptées au contexte local, mais restent assez larges. Le thème « risque auditif » s'avère être trop spécifique pour être mentionné dans le contrat. Des « alternatives » sont alors mises en place pour rattacher ce thème au CLS.

Exemple d'une action réalisée auprès des élèves de primaire (CM1 - CM2) par la Ville de Pantin

Cette action part d'une volonté municipale qui est ensuite proposée aux professeurs via le « Portail Educatif », document présentant toutes les actions d'éducation pour la santé pouvant être mises en place dans les classes de primaire. Parmi ces nombreuses actions en santé proposées par la Ville aux professeurs (hygiène, nutrition, audition...), ils peuvent choisir le thème « des risques auditifs et de la prévention auditive » incluant l'écoute de la musique forte; le sens de l'ouïe ; le mécanisme de l'audition ; les différents sons et l'échelle des décibels.

L'audition est une thématique récente sur laquelle travaille cette collectivité, suite à un constat des pratiques excessives de l'audition des jeunes. Les actions peuvent se réaliser concrètement sur le terrain grâce à des agents-santé et une infirmière de la Ville qui réalisent les interventions et construisent les outils pédagogiques spécifiques sur ce thème.

II.3.2. Types d'actions

Entre juin 2015 et septembre 2017, **334 actions de prévention ont été recensées** sur les effets du bruit sur la santé. Ce chiffre englobe **toutes les actions réalisées** sur cette période. Cela signifie qu'une action de prévention a pu être effectuée plusieurs fois auprès de plusieurs publics (scolaires, non scolaires), plusieurs tranches d'âges et dans une zone géographique différente (villes ou départements différents).

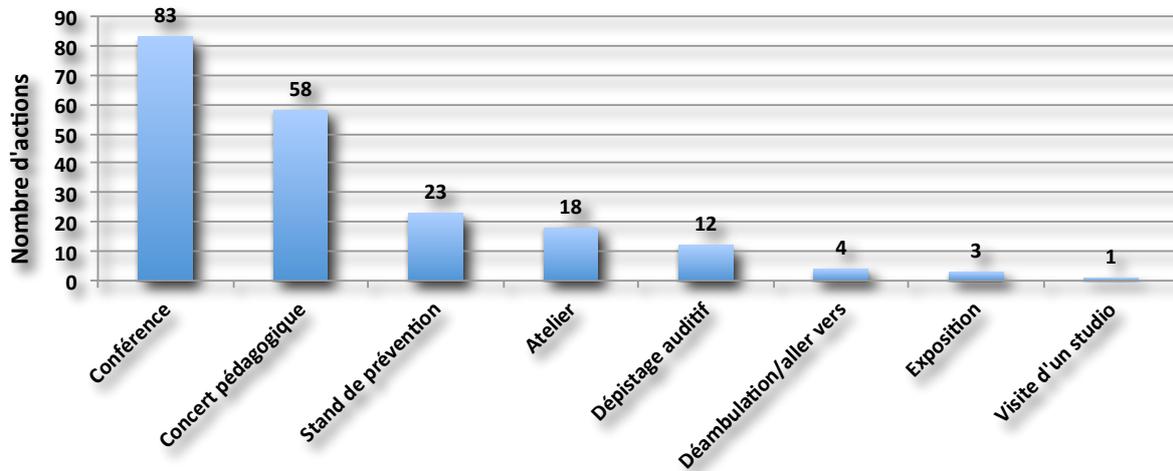
Parmi ces 334 actions, **60% sont des actions uniques et 40 % des actions multiples (ou globales)**.

Les **actions uniques** sont définies comme des actions ayant une seule « activité », par exemple un stand de prévention avec de la documentation sur les risques auditifs.

Les **actions multiples** comprennent, quant à elles, plusieurs activités au sein de cette même action. Par exemple stands de prévention, combinés aux dépistages auditifs et à une conférence.

II.3.2.1. Actions uniques

Parmi les actions « uniques » existant en Ile-de-France, les plus répandues sont celles sous forme de **conférences** (83 actions), **concerts pédagogiques** (58 actions) puis sous forme de **stands de prévention** (23), **ateliers** (18) et **dépistages auditifs** (12) (cf : figure 9).

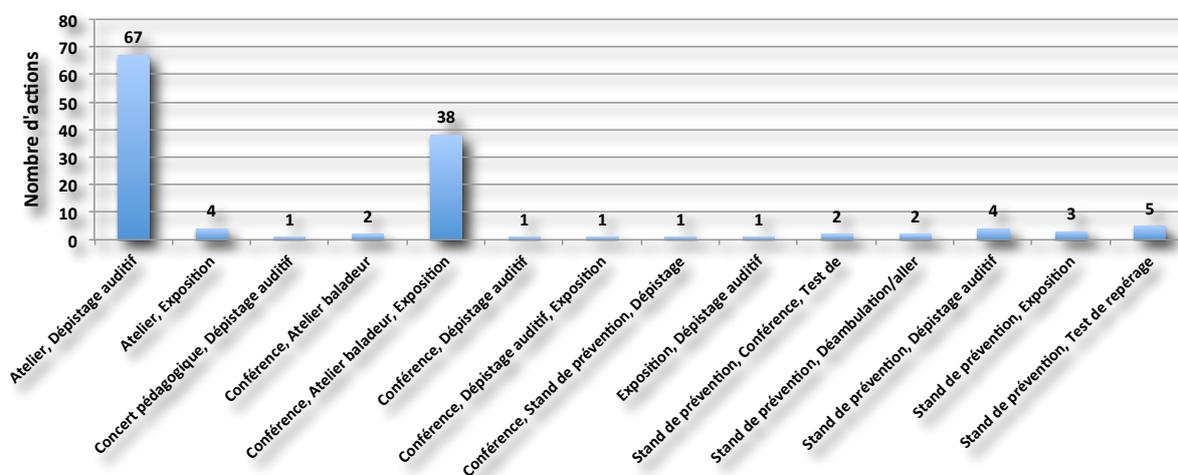


Types d'actions "uniques" de prévention sur les risques auditifs

Figure 9 : Nombre et types d'actions « uniques » en Ile-de-France sur les risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans en Ile-de-France sur la période juin 2015 - sept 2017)

II.3.2.2. Actions multiples

Concernant les actions multiples, les activités combinées les plus fréquentes sont **Atelier / Dépistage auditif** et la combinaison **Conférence / Atelier baladeur / Exposition**. L'avantage des actions multiples ou globales est de délivrer un message personnel en fonction des pratiques de chaque élève (cf : figure 10).



Types d'actions "multiples" de prévention sur les risques auditifs

Figure 10 : Nombre et types d'actions « multiples » en Ile-de-France sur les risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans en Ile-de-France sur la période juin 2015 - sept 2017)

II.4. Publics sensibilisés en Ile-de-France

II.4.1. Proportions de jeunes sensibilisés

Ces actions de sensibilisation sur les risques auditifs ont touché environ **58 000 jeunes de 6 à 25 ans en Ile-de-France**.

Ce chiffre est certainement sous-estimé car pour certaines actions, le nombre d'élèves dans les classes ou dans le cadre non scolaire, n'est pas indiqué.

En Ile-de-France, selon l'INSEE, le nombre de personnes au 1er janvier par département pour les tranches d'âge 5 à 9 ans - 10 à 14 ans - 15 à 19 ans - 20 à 24 ans sont les suivants :

- Population en 2017, en Région Ile de France : 3 128 944 jeunes
- Population en 2016, en Région Ile de France : 3 114 754 jeunes
- Population en 2015, en Région Ile de France : 3 099 835 jeunes

En moyenne sur la période 2015 – 2017, il y a une population **3 114 511 jeunes (de 5 à 24 ans) en Ile-de-France**.

En considérant les 58 000 jeunes sensibilisés durant cette période, cela représente **1,9 % des jeunes qui ont pu bénéficier d'actions de sensibilisation sur les risques auditifs en Ile-de-France**.

II.4.2. Tranches d'âge des publics

L'identification des tranches d'âge des publics les moins sensibilisés permet de mettre en avant les manques.

Dans le recensement, une seule action de sensibilisation peut être rattachée à deux, voire trois tranches d'âge différentes (ex : 6-10 ans et 11-15 ans ...). Le nombre de jeunes touchés étant global pour une action, il a été impossible de dissocier le nombre de jeunes touchés spécifique à chacune des tranches d'âge pour cette même action.

Parmi l'ensemble des jeunes sensibilisés (58 000) sur la période donnée, le nombre de jeunes rattachés à des actions regroupant des tranches d'âge croisées (et donc indissociables) s'élève à 15 402, ce qui représente 26,5 % de l'ensemble des jeunes.

Nous avons fait le choix de ne pas faire figurer le nombre de jeunes relatif aux actions regroupant plusieurs tranches d'âge dans les graphes suivants. Il ne sera représenté que le nombre de jeunes relatif aux actions de sensibilisation qui ne concernent qu'une tranche d'âge spécifique.

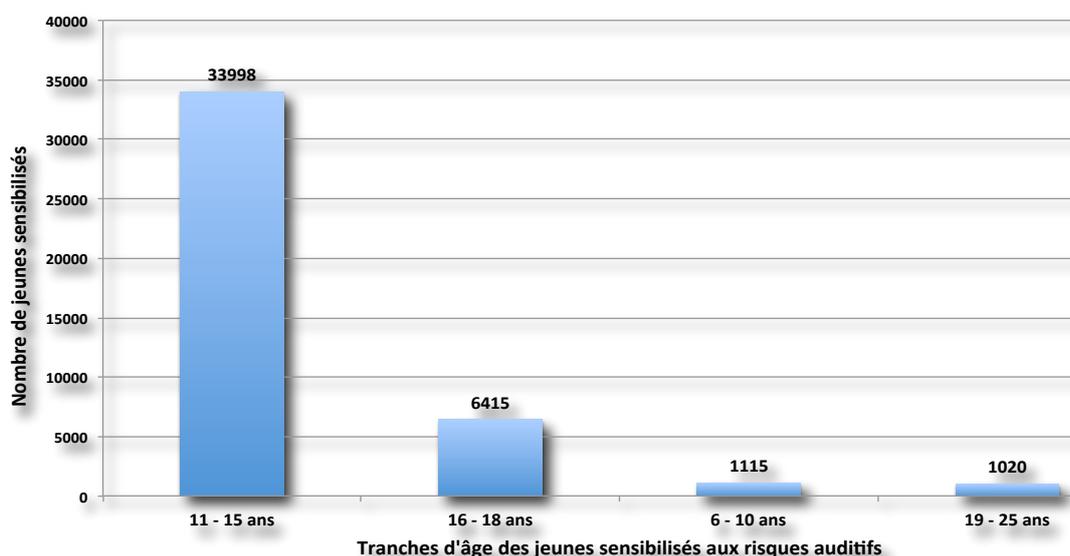


Figure 11 : Nombre de jeunes sensibilisés en Ile-de-France sur les risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans sur la période juin 2015 - sept 2017) en fonction des classes d'âge

En prenant les actions réalisées (dans le cadre scolaire et en dehors du cadre scolaire), il apparaît que les élèves de **11-15 ans** ont bénéficié d'une prévention sur ce thème de manière majoritaire. Les enfants de 6 à 10 ans et les plus grands de 19 à 25 ans sont les moins touchés (cf : figure 11).

II.4.3. Contexte des actions (cadre scolaire / non scolaire)

Sur les 334 actions de prévention recensées, **69 % sont des actions réalisées auprès d'un public scolaire** (primaire, collège, lycée, étudiants...) (229 actions) ; **30 % sont réalisées en dehors du cadre scolaire** (99 actions) et **1 % sont réalisées auprès d'un public scolaire et non scolaire simultanément** (6 actions).

Les actions de prévention sont majoritairement effectuées dans les établissements scolaires ou dans l'enseignement supérieur.

Parmi la tranche d'âge 11-15 ans, la majeure partie des jeunes sensibilisés sont dans le cadre scolaire (cf : tableau ci-dessous). Les **collégiens** sont des publics cibles ayant des pratiques d'écoute de la musique à risque. Une grande partie touche également les **lycéens** (lycées généraux et professionnels). Par ailleurs, les élèves de primaires ne sont pas les publics sensibilisés alors même que leurs pratiques d'écoute de la musique débutent de plus en plus tôt.

Tranches d'âge	Nombre de jeunes sensibilisés dans le cadre scolaire	Nombre de jeunes sensibilisés en dehors du cadre scolaire
6 - 10 ans	1075	40
11 - 15 ans	33998	0
16 - 18 ans	6386	29
19 - 25 ans	647	373

La troisième partie de ce rapport s'attache à l'échelle départementale : pour chaque département francilien, seront comparés les porteurs de projets, les acteurs de terrain, le nombre d'actions, les publics sensibilisés et le contexte dans lequel s'inscrivent les actions (cadre scolaire ou non scolaire).

III. ECHELLE DEPARTEMENTALE

III.1. Porteurs de projets par département d'Ile-de-France

Comme étudié dans la deuxième partie de ce rapport, les porteurs de projets majoritaires en Ile-de-France sont les établissements scolaires, les villes, les associations et les salles de musiques actuelles.

Comment se répartissent-ils par département ? (cf : figure 12)

- Les établissements scolaires sont globalement à l'initiative de projets à Paris (75) ; en Seine et Marne (77) ; dans les Yvelines (78) ; en Essonne (91) en Seine-Saint-Denis (93) et dans le Val-de-Marne (94), et de manière moindre dans les Hauts-de-Seine (92) et le Val d'Oise (95).
- Les villes qui sont à l'initiative d'actions se trouvent en grande partie dans le Val d'Oise (95) (Exemple : pour les ateliers, dépistages auditifs et stands de prévention, on retrouve les Villes d'Eragny, Cergy-Pontoise, Corneilles-en-Parisis, Deuil-la-Barre ; Ermont ; Jouy-le-Moutier, Enghien les Bains...).
- La Ville de Paris (75) porte peu d'actions dans le domaine des risques auditifs.
- Les associations portent principalement des actions à Paris (75), dans les Yvelines (78), en Seine-Saint-Denis (93) et dans le Val-de-Marne (94).
- Les salles de musiques actuelles proposent d'accueillir des actions, au sein de leur structure, majoritairement dans le Val d'Oise (95), et globalement réparties de manière égale dans les autres départements d'Ile-de-France.

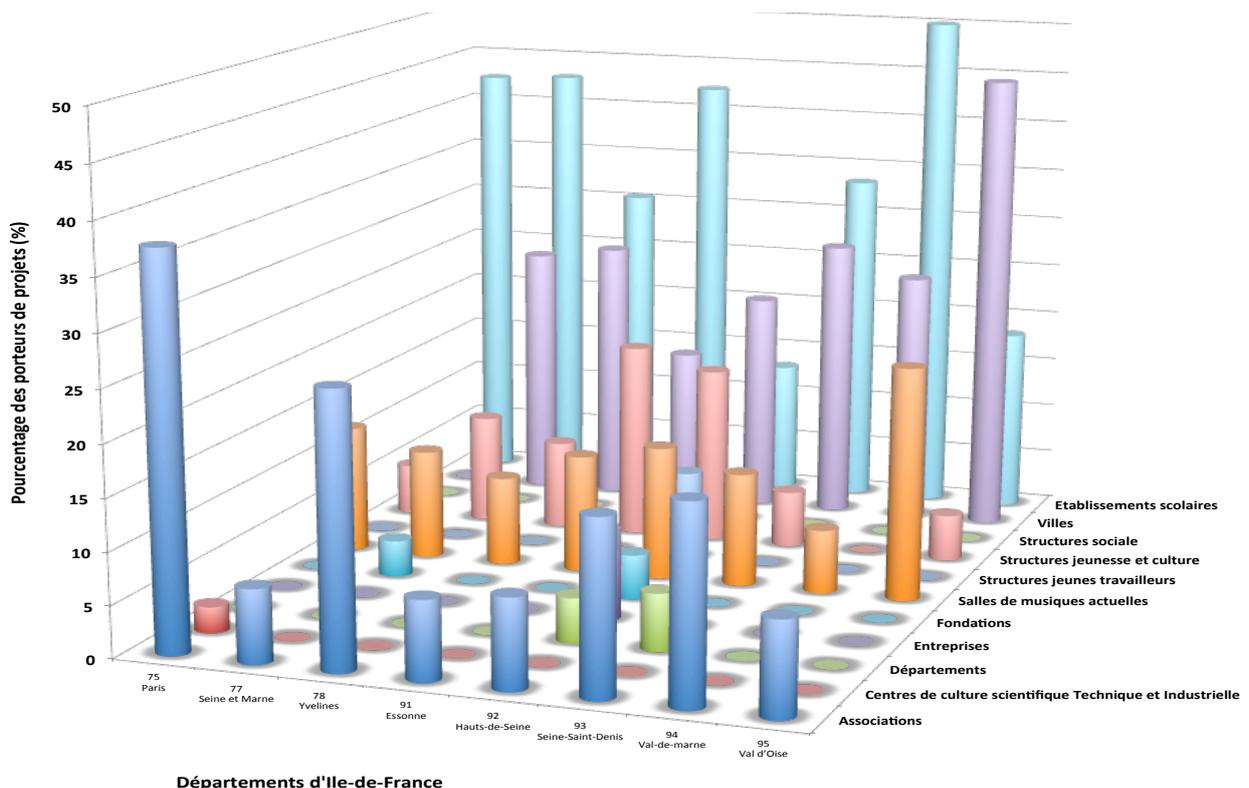


Figure 12 : Proportions des porteurs de projets sur les risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans sur la période juin 2015 - sept 2017) pour chaque département d'Ile-de-France

III.2. Acteurs de terrain par département d'Ile-de-France

Les Hauts-de-Seine (92) et la Seine-Saint-Denis (93) comportent des acteurs de terrain provenant de divers secteurs : infirmiers de l'Education Nationale, associations, structures jeunesse et culture, enseignants etc.). Peu d'acteurs de terrain interviennent dans les départements de l'Essonne (91) et du Val d'Oise (95).

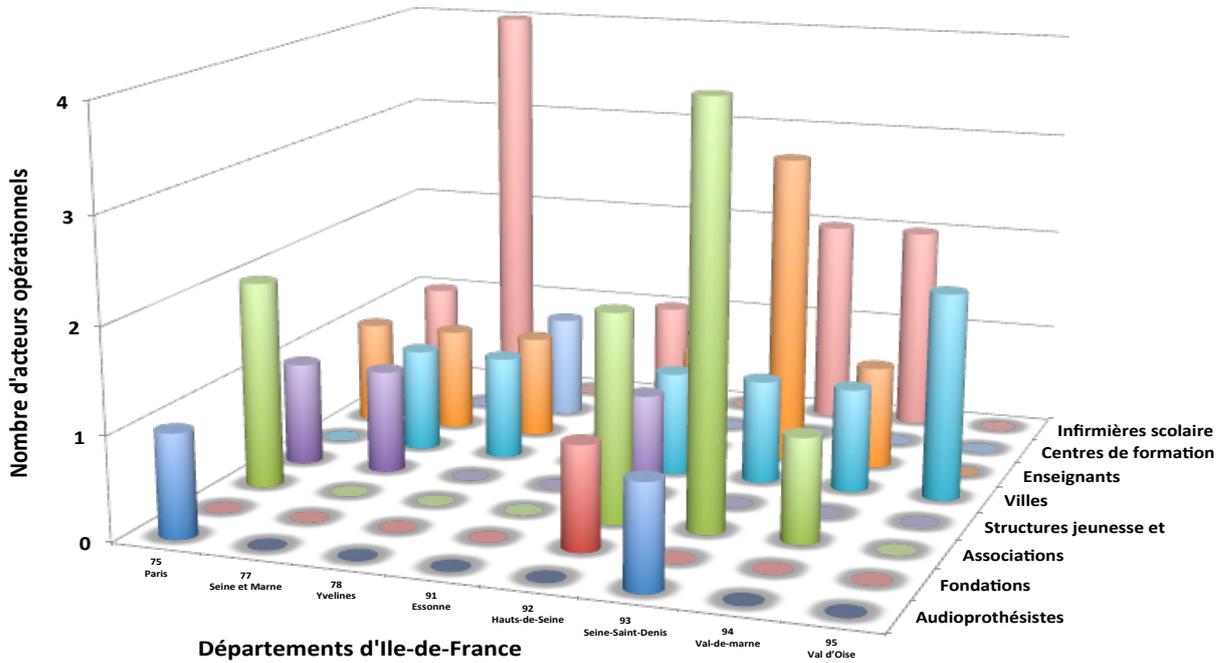


Figure 13 : Nombre d'acteurs de terrain sur la prévention des risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans sur la période juin 2015 - sept 2017) pour chaque département d'Ile-de-France

III.3. Actions par département d'Ile-de-France

Pour obtenir une vision globale du nombre d'actions effectuées par département en Ile-de-France, une cartographie est proposée (cf : figure 14).

Les départements comptant le plus d'actions sont la Seine-Saint-Denis (93) avec 64 actions menées représentant 19 % de l'ensemble des actions, Paris (75) avec 53 actions réalisées, représentant 16 % et enfin les Hauts-de-Seine (92) avec 49 actions, représentant 15 % de l'ensemble des actions.

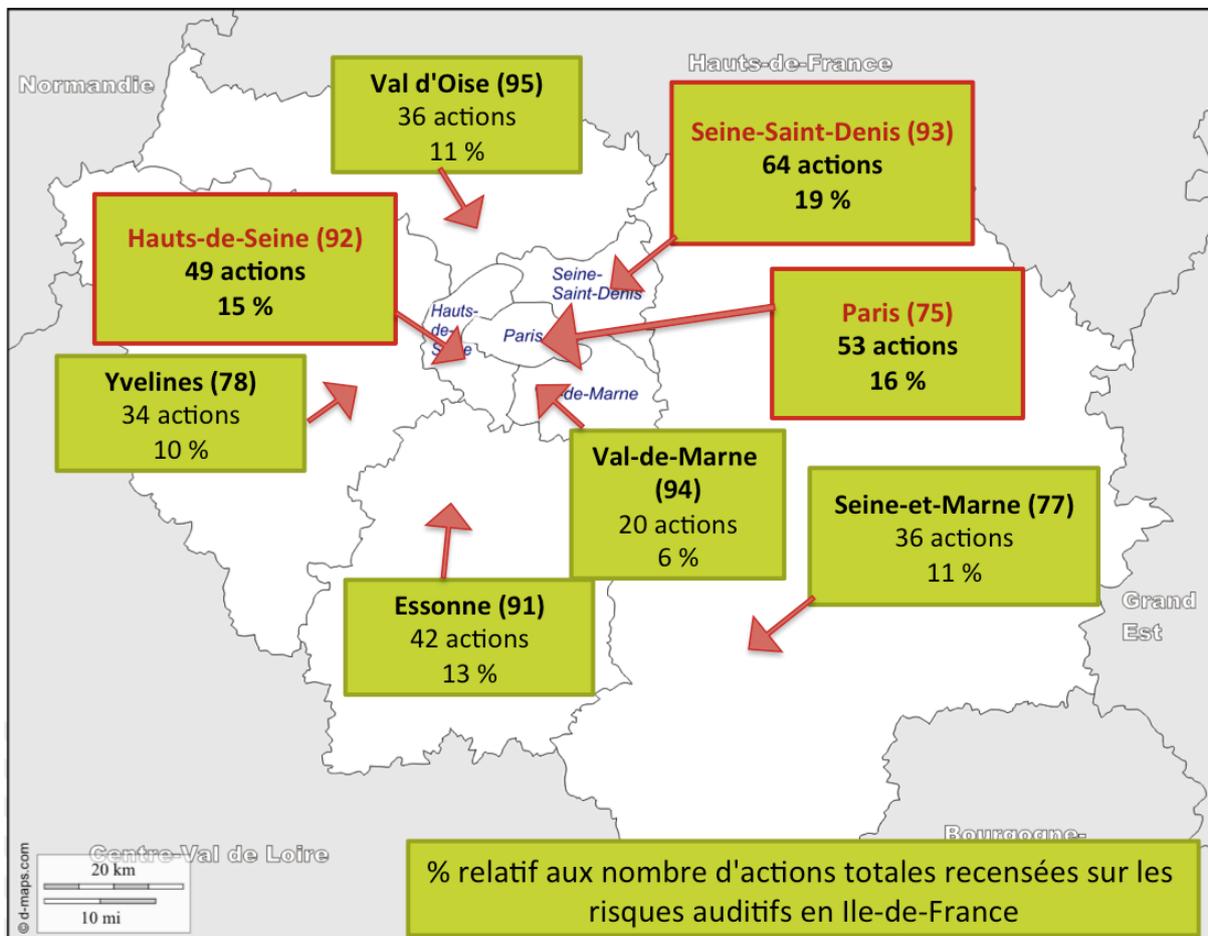


Figure 14 : Proportions d'actions de prévention sur les risques auditifs (auprès des jeunes (6-25 ans) sur la période juin 2015 - sept 2017) pour chaque département d'Ile-de-France

III.4. Publics sensibilisés par département d'Ile-de-France

III.4.1. Nombre de jeunes touchés

En prenant en compte l'ensemble des publics, le département de la **Seine-Saint-Denis (93)** réalise le plus d'actions et obtient le plus de jeunes sensibilisés.

Cependant, le département de la Seine et Marne (77) est le deuxième département en termes de nombre jeunes sensibilisés mais ne fait que 11% des actions totales recensées.

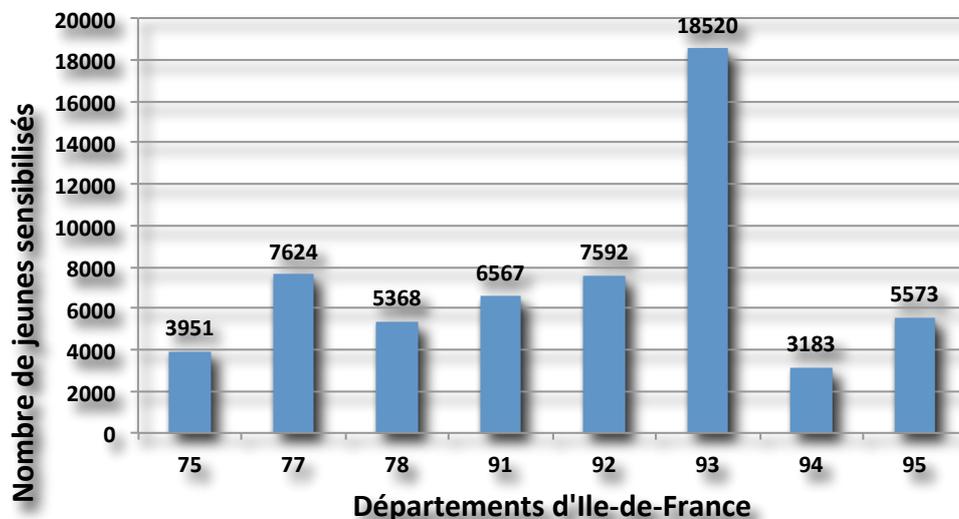


Figure 15 : Nombre de jeunes sensibilisés sur les risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans sur la période juin 2015 - sept 2017) en fonction des départements en Ile-de-France

Par ailleurs, Paris comporte beaucoup d'actions de prévention mais ne présente que peu de jeunes sensibilisés.

Le nombre d'actions n'est généralement pas proportionnel au nombre de jeunes sensibilisés, sauf en Seine-Saint-Denis (93).

III.4.2. Contexte des actions (cadre scolaire / non scolaire)

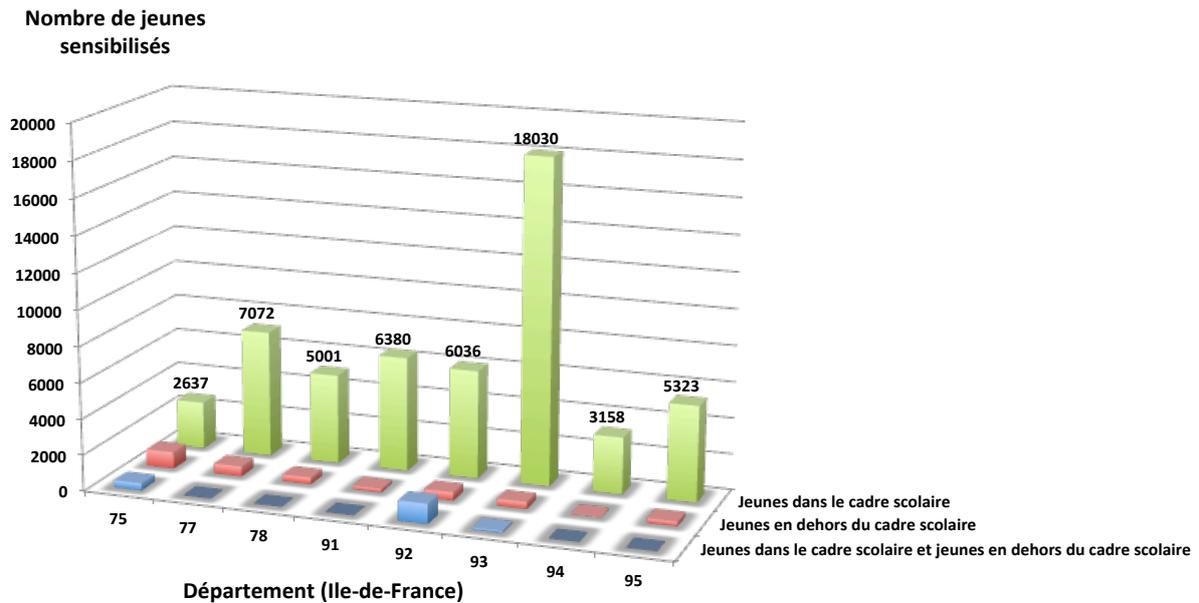


Figure 16 : Nombre de jeunes (6-25 ans) sensibilisés sur les risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans sur la période juin 2015 - sept 2017) pour chaque département d'Ile-de-France en fonction du contexte scolaire

Globalement, les jeunes sont majoritairement sensibilisés dans le cadre scolaire pour tous les départements, et d'une manière plus importante dans Seine-Saint-Denis (93). Cependant, le chiffre des jeunes sensibilisés en dehors du cadre scolaire pourrait être sous-estimé, car il est plus difficile de retracer ces actions et de quantifier le nombre exact de jeunes sensibilisés.

III.4.2.1 Dans le cadre scolaire

Par tranches d'âge et par département, le nombre de jeunes sensibilisés a été déterminé.

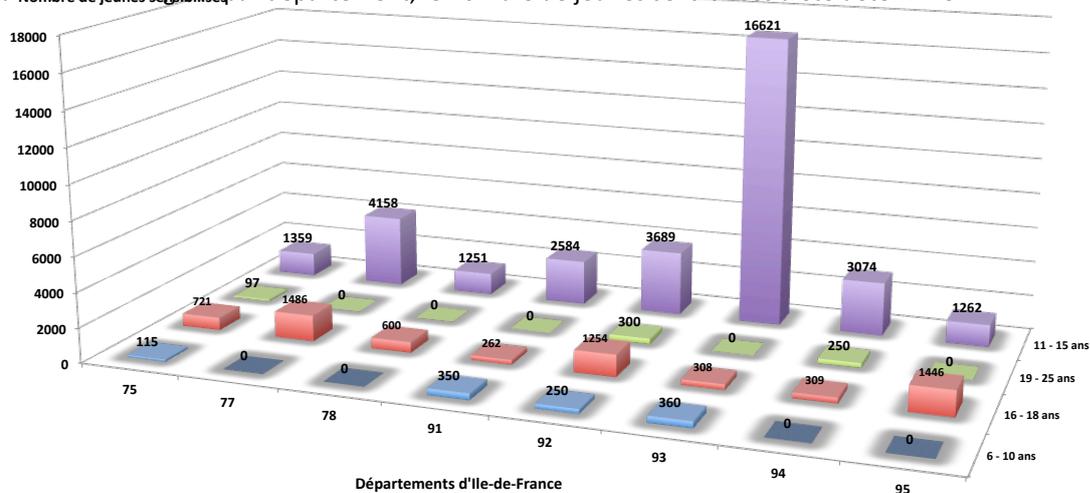


Figure 17 : Nombre de jeunes sensibilisés sur les risques auditifs (auprès des jeunes de 6 à 25 ans sur la période juin 2015 - sept 2017) dans le cadre scolaire en fonction des départements en Ile-de-France et des tranches d'âge

Les collégiens sont largement plus sensibilisés en Seine-Saint-Denis (93) qu’au sein des autres départements franciliens. Cependant, les élèves de classe primaire ne sont pratiquement pas sensibilisés sur les risques auditifs et ce constat est visible dans tous les départements franciliens.

La prévention sur les risques auditifs des élèves en école primaire n’a pas été réalisée durant la période de recensement. Il pourrait être intéressant de déployer cette piste d’actions dans l’ensemble des départements d’Ile-de-France.

III.4.2.2 En dehors du cadre scolaire

En dehors du cadre scolaire, les jeunes ayant été les plus fortement sensibilisés (150 jeunes) sont les 19 – 25 ans en Seine et Marne (77).

Cependant, dans ce contexte-ci, l’estimation par tranches d’âges apparaît difficile à obtenir. La majorité des jeunes sensibilisés sont rattachés à des actions de prévention s’adressant à des tranches d’âge confondues.

III.5. Outils pédagogiques utilisés

De manière générale dans tous les départements, d’après le recensement et les entretiens téléphoniques avec les acteurs opérationnels et les porteurs de projets, les outils pédagogiques utilisés sont très diversifiés. Généralement, les brochures ou guides, flyers et affiches sont intégrés à ces actions.

Pour prendre quelques exemples concrets, parmi les outils cités, nous retrouvons l’affiche « nos oreilles on y tient », l’exposition « Encore plus fort ? », la mallette pédagogique « kiwi ? », le CdRom « l’oreille cassée », la réglette « sourdirisque » permettant de donner le temps d’exposition à un certain niveau sonore sans danger pour les oreilles ; les plaquettes de l’INPES et de la JNA, guide et brochures « Bruit et santé », des sonomètres, des audiomètres, une maquette de l’oreille et la tête acoustique (utilisée dans l’atelier baladeur). A l’occasion de la Journée Nationale de l’Audition et de la Fête de la musique, les kits (par exemple de la JNA) sont utilisés.

Au delà des outils pédagogiques « clés en main », des collectivités (services prévention santé) créent leurs propres outils adaptés aux élèves. Par exemple, une infirmière municipale et des agents-santé de la Ville de Pantin interviennent au sein des établissements scolaires avec leurs propres outils.

A la suite des entretiens, le manque d’outils disponibles et la vétusté des outils sont signalés. Les porteurs de projets ont un besoin de renouveau ou de réactualisation d’outils pédagogiques, notamment pour les enfants de 6-10 ans. Ces outils compléteraient les actions de prévention à développer auprès de ces publics.

IV. FREINS ET LEVIERS

IV.1. Freins rencontrés à la mise en place des actions

Les freins à la mise en place de ces actions de prévention sont principalement **le manque de moyens financiers** (coût du matériel, des outils pédagogiques, des intervenants..) et **humains** (les professionnels se retrouvent souvent débordés sur le terrain, le manque d'effectif ne permet pas de répondre à toutes les sollicitations.)

Parfois, les actions peuvent être freinées pour des **raisons techniques ou administratives** (ex : difficultés pour les établissements scolaires de faire sortir les jeunes de la structure ou encore l'autorisation du Conseil d'administration de l'établissement pour autoriser les écouteurs au sein du lycée..)

Les **populations cibles sont souvent difficiles à mobiliser**. Certains jeunes, notamment les étudiants, sont peu disponibles (manque de temps) pour bénéficier d'une sensibilisation. Le suivi sur du long terme de ces publics jeunes s'avère également difficile à mettre en place.

IV.2 Leviers permettant des actions réussies

Les actions auprès des jeunes rencontrent un succès pour de nombreuses raisons.

Parmi celles recensées, certaines actions sont **rattachées à des plans de santé publique**, qui assurent la faisabilité de l'action sur le long terme et assurent également un soutien financier.

Fédérer les acteurs et développer des **partenariats** permet souvent d'assurer le bon déroulement de l'action.

L'implication des différents acteurs est une clé de succès. Celle des **infirmiers de l'Education Nationale** sur cette thématique est primordiale, notamment pour développer des actions dans les établissements scolaires. Elles portent, parfois en collaboration avec d'autres enseignants, le projet au sein de l'équipe éducative.

Une bonne **communication interne et externe en amont de l'action** assure la diffusion de l'information auprès des publics cibles et permet de toucher un public important le jour de l'action. Dans les établissements scolaires, il est important de relayer l'action de prévention en amont de l'intervention (ex : diffusion de l'exposition dans l'établissement, nécessité d'apporter les écouteurs et smartphones le jour de l'intervention etc..). La communication contribue à la réussite de l'action.

Pour les stands de prévention au sein des festivals, ou bien lors des dépistages auditifs ou tests de « repérage auditif », **la visibilité du stand** participe à l'accroissement du nombre de jeunes sensibilisés.

Les jeunes ont beaucoup d'**appétence pour l'écoute de la musique** et leurs pratiques s'accroissent avec l'âge par rapport aux niveaux sonores et aux durées d'exposition. Les besoins d'information deviennent de plus en plus importants. Les actions interactives, personnalisées ont un fort impact auprès d'eux.

CONCLUSION

Prévenir les jeunes des dangers liés à l'écoute prolongée et trop forte de la musique apparaît comme un enjeu majeur de santé publique. Les pratiques d'écoute au casque surviennent de plus en plus tôt et les actions de prévention s'avèrent indispensables pour que les jeunes puissent préserver leur audition le plus longtemps possible et deviennent acteurs de leur propre santé. En dépit du manque de moyens humains et financier qui freine certaines actions et la difficulté à mobiliser certains jeunes (étudiants) dans cette démarche, les leviers sont nombreux pour réussir les campagnes de prévention : intégration de l'action dans un plan de santé publique, partenariats et implications des acteurs ainsi qu'une bonne communication en amont.

Le recensement des actions et des acteurs œuvrant dans ce domaine en Ile-de-France et pour chaque département a permis une identification des zones (départements) où se situent des insuffisances en terme de prévention.

Les principaux constats découlant de l'analyse sont les suivants :

A l'échelle de la région Ile-de-France

- Entre juin 2015 et septembre 2017, 196 porteurs de projets relatifs aux risques auditifs auprès des jeunes en Ile-de-France ont été recensés.
- La majorité des acteurs à l'origine des projets (porteurs) sont des établissements scolaires, des collectivités locales, des associations et des salles de musiques actuelles. Les principaux domaines relatifs aux porteurs de projets sont premièrement la culture et ensuite l'éducation.
- 41 acteurs opérationnels relatifs aux risques auditifs auprès des jeunes en Ile-de-France ont été répertoriés. Ces acteurs de terrain sont des infirmiers de l'Education Nationale rattachés à des établissements du second degré, des enseignants d'éducation musicale, de physiques et de Sciences et Vie de la Terre, des associations et les collectivités.
- 82 % des actions sont rattachées à un plan de Santé Publique. Les Contrats Locaux de Santé peuvent être des leviers pour intégrer la thématique des risques auditifs, parmi les thématiques de santé publique. Auquel cas, si le thème n'est pas inscrit directement, il peut être déployé via des actions liées.
- Parmi ces 334 actions, 60% sont des actions uniques dont les plus répandues sont des conférences et des concerts pédagogiques ; 40 % des actions multiples (ou globales), dont les plus fréquentes sont « Atelier / Dépistage auditif » et « Conférence / Atelier baladeur / Exposition ».
- Deux tiers des actions sont réalisées auprès d'un public scolaire et un tiers est réalisé auprès des jeunes en dehors du cadre scolaire.

A l'échelle des départements franciliens

Nous avons pu observer une grande disparité des actions menées selon les départements :

- Les départements comptant le plus d'actions de prévention sur cette thématique sont la Seine-Saint-Denis (93) avec 64 actions menées représentant 19 % de l'ensemble des actions d'Ile-de-France ; Paris (75) avec 53 actions menées et enfin les Hauts-de-Seine avec 49 actions réalisées. Dans un département, précisons que le nombre d'actions n'est pas nécessairement proportionnel au nombre de jeunes sensibilisés, sauf pour la Seine-Saint-Denis (93).
- La prévention sur les risques auditifs des élèves à l'école primaire n'a pas été réalisée durant la période de ce recensement. Or sensibiliser les élèves dès le plus jeune âge permettrait d'éviter des pratiques excessives à l'adolescence. Il pourrait être intéressant de déployer cette piste d'actions dans tous les départements d'Ile-de-France.
- Les outils de prévention sur les risques auditifs ne sont pas tous connus de l'ensemble des acteurs, il serait intéressant de développer des formations permettant aux acteurs de la santé auditive de s'approprier ces outils pour mettre en place des actions adaptées aux divers publics.

Ce recensement a ouvert de nombreuses pistes pour améliorer et cibler les actions de prévention au sein des différents départements de la région Ile-de-France.

D'après l'importante sensibilisation aux effets du bruit sur la santé des collégiens, il pourrait être intéressant de développer cette approche au sein des lycées (notamment des lycées professionnels où il y a une forte demande et où les élèves sont exposés à de forts niveaux sonores) mais également auprès des élèves de l'école primaire. Ces actions pourraient s'accompagner de nouveaux outils pédagogiques spécifiques aux besoins des publics cibles. A noter qu'il existe peu d'outils de prévention à destination des primaires.

La majorité des jeunes ont été sensibilisés grâce à des actions réalisées dans le contexte scolaire. Il peut être intéressant de développer plus d'actions à destination des jeunes en dehors du contexte scolaire, dans des lieux de loisirs, maisons jeunesse et culture etc.

Pour conclure, 58 000 jeunes ont pu bénéficier d'une sensibilisation sur les risques auditifs durant cette période, cela représente 1,9 % des jeunes en Ile-de-France. Il reste encore un travail conséquent à mener pour que l'ensemble des jeunes Franciliens puisse veiller à leur santé auditive en connaissance des causes.

ANNEXES

Annexe 1 : Modèle de lettre officielle de l'ARS Ile-de-France accompagnant le recensement



Paris, le 31 janvier 2018

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du 3ème Plan Régional Santé-Environnement (PRSE 3) approuvé le 25 octobre 2017, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France a mandaté le Centre d'Information sur le Bruit (CidB) et la Confédération des réseaux départementaux de musiques actuelles et amplifiées en Ile-de-France (RIF) pour réaliser un recensement des actions réalisées et de leurs porteurs sur les risques auditifs et extra-auditifs en Ile-de-France. Ce travail de recensement s'inscrit plus largement dans le cadre d'un des axes essentiels du PRSE3, à savoir la protection et l'accompagnement des populations vulnérables, et notamment des jeunes franciliens.

De nombreuses actions de prévention sur le bruit sont menées par des associations ou des structures publiques auprès des jeunes : concerts pédagogiques, conférences, expositions, ateliers, etc.

L'objectif de ce travail est de connaître l'ensemble des actions réalisées sur le territoire régional de juin 2015 à septembre 2017 et de découvrir celles qui fonctionnent bien auprès des jeunes de 6 à 25 ans. En outre ce travail pourra contribuer à harmoniser et optimiser la mise en œuvre des actions de prévention sur l'ensemble du territoire francilien.

Chaque porteur de projet est donc sollicité dans le cadre de ce recensement pour compléter une fiche action (voir le formulaire sur le lien proposé) et permettre ainsi aux services de l'ARS de connaître les acteurs dynamiques sur la thématique du bruit et de ses effets sur la santé.

Le CidB et le RIF vous accompagneront pour compléter cette fiche action. Ils resteront à votre disposition pour toute information sur le projet.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

L'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

Annexe 2 : Modèle de la fiche-action à remplir par les porteurs de projets

Fiche-action - Page n°1



FICHE ACTION - Recensement des actions de prévention sur le bruit et ses effets sur la santé réalisées auprès des jeunes (6 - 25 ans) en Ile-de-France de juin 2015 à septembre 2017

Dans le cadre du 3ème Plan régional Santé-Environnement (PRSE3), l'Agence Régionale de Santé (ARS) Ile-de-France a mandaté le Centre d'Information sur le Bruit (CidB) et la Confédération des réseaux départementaux de musiques actuelles et amplifiées en Ile-de-France (RIF) pour réaliser un recensement en Ile-de-France des actions de prévention réalisées et de leurs acteurs associés sur les risques auditifs et extra-auditifs auprès des jeunes.

L'objectif de ce travail est de connaître l'ensemble des actions réalisées (ex : concerts pédagogiques, conférences, expositions, ateliers) sur le territoire régional de juin 2015 à septembre 2017 et de découvrir celles qui fonctionnent bien auprès des jeunes de 6 à 25 ans. Ce travail pourra contribuer à harmoniser et optimiser la mise en œuvre des futures actions de prévention en Ile-de-France. Les actions et les acteurs pourront être cartographiés via le portail Santégraphie de l'ARS.

Chaque porteur de projet est donc sollicité dans le cadre de ce recensement pour compléter une fiche action via le formulaire suivant. Merci de remplir une fiche action par type d'action.

Le CidB et le RIF se tiennent disponibles pour toute information sur ce recensement. En vous remerciant par avance pour votre collaboration.

***Obligatoire**

Adresse e-mail *

Votre adresse e-mail _____

NOM DE L'ORGANISME PORTEUR DU PROJET *

Votre réponse _____

Statut :

- Association indépendante
- Fédération d'associations
- Organisme public
- Fondation
- Entreprise
- Autre : _____

Effectif de l'organisme :

Votre réponse

Missions de l'organisme (ou du service)

Votre réponse

Personne à contacter :

Votre réponse

Fonction :

Votre réponse

Courriel : *

Votre réponse

Téléphone

Votre réponse

FINANCEUR(S) DE L'ACTION

Conseil régional

Conseil départemental

Ville

ARS – Ile de France

Mutuelles

Caisse d'assurance maladie

Fondation

Autre : _____

PARTENAIRE(S) DU PROJET *

Votre réponse

SUIVANT

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

FICHE ACTION - Recensement des actions de prévention sur le bruit et ses effets sur la santé réalisées auprès des jeunes (6 - 25 ans) en Ile-de-France de juin 2015 à septembre 2017

*Obligatoire

CONTEXTE DU PROJET

L'action est-elle rattachée à un plan de santé publique ? *

OUI
 NON

Si oui, à quel(s) plans ? (Plusieurs réponses possibles)

Plan Régional Santé Environnement d'Ile-de-France
 Projet régional de santé
 Contrat local de santé
 Autre : _____

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google. Signaler un cas d'utilisation abusive - Conditions d'utilisation -
Clauses additionnelles

Google Forms



✎

FICHE ACTION - Recensement des actions de prévention sur le bruit et ses effets sur la santé réalisées auprès des jeunes (6 - 25 ans) en Ile-de-France de juin 2015 à septembre 2017

*Obligatoire

DESCRIPTION DE L'ACTION

Titre de l'action : *

Votre réponse

Périmètre de l'action : *

	Essonne (91)	Hauts-de-Seine (92)	Seine-Saint-Denis (93)	Val de Marne (94)	Val d'Oise (95)	Paris (75)	Seine-et-Marne (77)	Yvelines (78)
Départements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Lieu où s'est déroulé l'action : nom(s) de(s) ville(s): *

Votre réponse

Lieu où s'est déroulé l'action : nom de l'établissement ou du lieu (adresse précise) *

Votre réponse

PUBLIC VISE *

Jeunes dans le cadre scolaire

Jeunes en dehors du cadre scolaire

Si scolaires, classe(s) visée(s) par l'action :

Votre réponse

Si scolaires, tranches d'âge (plusieurs réponses possibles) :

	6 - 10 ans	11 - 15 ans	16 - 18 ans	19 - 25 ans
Tranche d'âges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si jeunes en dehors du contexte scolaire, tranche(s) d'âge(s)
(plusieurs réponses possible) :

	6 - 10 ans	11 - 15 ans	16 - 18 ans	19 - 25 ans
Tranche(s) d'âges	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si jeunes en dehors du contexte scolaire, dans quel cadre :

- Atelier d'insertion
- Mission locale
- Autre : _____

Nature de l'action : *

- Intervention (conférence)
- Concert/festival (stand de prévention)
- Atelier
- Spectacle
- Exposition
- Concert pédagogique
- Déambulation/aller vers

Durée de l'action *

- 1H à 2H
- 1/2 journée
- Une journée
- Plusieurs jours
- Une semaine
- Autre : _____

Périodicité de l'action : *

- Ponctuelle
- Re conduite /régulière

Si l'action est reconduite, à quelle fréquence ?

Votre réponse _____

Nombre d'actions menées de juin 2015 à septembre 2017 : *

Votre réponse _____

Coût de l'action :

Votre réponse _____

Contenu détaillé : *

Votre réponse _____

RETOUR

SUIVANT

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google. Signaler un cas d'utilisation abusive - Conditions d'utilisation -
Clauses additionnelles

Google Forms





FICHE ACTION - Recensement des actions de prévention sur le bruit et ses effets sur la santé réalisées auprès des jeunes (6 - 25 ans) en Ile-de-France de juin 2015 à septembre 2017

***Obligatoire**

Quels sont les outils de sensibilisation utilisés : *

- Plaquettes
- Affiches
- Mallette pédagogique
- Indicateurs de niveau de bruit (feux ou oreilles tricolores)
- Test du baladeur (mesure du niveau sonore en sortie des smartphones / MP3)
- Tests audiométriques
- Bouchons d'oreilles
- Vidéos pédagogiques
- Exposition
- Autres outils

Précisez le nom des outils : *

Votre réponse

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google. Signaler un cas d'utilisation abusive - Conditions d'utilisation -
Clauses additionnelles

Google Forms

FICHE ACTION - Recensement des actions de prévention sur le bruit et ses effets sur la santé réalisées auprès des jeunes (6 - 25 ans) en Ile-de-France de juin 2015 à septembre 2017

**Obligatoire*

Evaluation de l'action

Y a-t-il eu une évaluation de l'action par le porteur du projet ***

Oui

Non

Si oui de quel type ?

Evaluation qualitative

Evaluation quantitative

Nombre de jeunes touchés : ***

Votre réponse

Quels ont été les leviers qui ont facilité l'action ? ***

Votre réponse

Quels ont été selon vous, les freins au projet ? ***

Votre réponse

Nous vous remercions de votre participation !

M'envoyer une copie de mes réponses